

COURRIER PICARD
SAMEDI 8 SEPTEMBRE 2018

SUD AMIÉNOIS

AIRAINES – OISEMONT – POIX-DE-PICARDIE

Les plus faibles seront bien traités

L'Epissos vise le label « Établissement Bien Traitant » pour l'ensemble de ses structures.

L'Établissement public intercommunal de santé Sud-Ouest Somme (Epissos) accueille près de 650 personnes en situations de handicap et des personnes âgées dans douze structures et services (Ehpad, foyer d'hébergement et foyers de vie, ESAT, Ssiad, accueil de jour etc.)



implantées dans les villes d'Airaines, Poix-de-Picardie et Oisemont.

« *L'Epissos est la première institution en France à engager l'ensemble de ses établissements et professionnels dans cette démarche.* »

Anne Picard, fondatrice du label

Il y a neuf mois, l'Epissos s'est inscrit dans une démarche de qualité pour obtenir notamment un label « Établissement Bien Traitant ». Ce label a pour but d'améliorer et de continuer la qualité de prise en charge des personnes accueillies. L'obtention de ce label demande plusieurs mois et se fait en six étapes : demande d'engagement vers la labellisation, diagnostic du labellisable, visite de mise en route vers le label, visite de labellisation, labellisation et engagement au maintien du label.

Hier, les différentes structures de l'Epissos en étaient à la deuxième étape, celle du diagnostic. Elles ont donc reçu la visite, pour un audit, des représentants de la société co-



Sur chaque façade, ici à l'Ehpad de Poix, une plaque « En route vers le label », première reconnaissance du travail des équipes soignantes, a été inaugurée et dévoilée.

opérative d'intérêt collectif qui attribue ce label.

Sur chaque façade, une plaque « En route vers le label », première reconnaissance du travail des équipes soignantes et d'encadrement, a également été inaugurée et dévoilée.

Anne Picard, fondatrice du label, présente sur place, se réjouissait que « *l'Epissos soit la première institution en France à engager l'ensemble de ses établissements et professionnels dans cette démarche affirmée et engagée du label "Établissement Bien Traitant". Car, pour l'instant, ce label n'a été déployé au niveau des établissements qu'à l'initiative de leur direction et individuellement.* » Elle ajoutait que « *le label garantit que les conditions sont réunies pour la prévention et la gestion du risque de maltraitance. Nous ne pourrions jamais garantir l'absence de maltraitance. Par contre, nous pouvons garantir que, le cas*

échéant, la loi du silence ne serait pas ce qui guiderait notre pratique et que l'établissement et ses professionnels savent et se sont engagés à faire ce qu'il faudrait faire... »

Estelle Bardet, directrice des ressources humaines et de la qualité à l'Epissos, complétait : « *La bientraitance intègre le souci de maintenir un cadre institutionnel stable, avec des règles claires, connues et sécurisantes pour tous et d'un refus sans concession de toute forme de violence.* »

Quant à Ludovic Lefranc, chef du personnel soignant dans les Ehpad de l'Epissos, il soulignait que « *la démarche d'obtention de ce label reconnaît le travail quotidien du personnel et constitue, pour nous, une feuille de route des activités à poursuivre pour que la bientraitance soit et reste notre cœur de métier.* »

Avoir du cœur, c'est finalement aussi ce qu'évoque le label en question... ■ THIERRY GRIOS

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)